

## Lettre ouverte aux dirigeants de la DIT

Paris, le 27/05/2004

Copies : M. LEMONNIER (Président)  
Mme MONNET-VERNIER (Directeur des Ressources Humaines)  
M. AMILHAT (Directeur Informatique)

Objet : Absence d'évolution de carrière des collaborateurs de la DIT.

Messieurs les responsables,

Vous avez à nouveau recruté à l'extérieur un poste de responsable, pour assurer l'encadrement des équipes placées sous votre responsabilité. A la Direction Production et Télécoms, trois collaborateurs ont ainsi été recrutés, et il semble qu'un quatrième soit sur le point d'arriver.

Ce mode de management, appliqué de la même manière aux Études, renforce le sentiment actuel des collaborateurs de ne pas avoir d'opportunité de promotion au sein de la DIT.

En ce qui concerne les équipes de Production, comment se fait-il qu'aucun collaborateur interne n'ai jamais eu la compétence pour assumer des fonctions à un niveau de responsable de domaine ?

Nous ne pouvons que constater de l'impact négatif de cette pratique qui démotive l'ensemble des collaborateurs de la DIT.

L'objet de notre intervention n'est pas de remettre en cause l'intégration dans nos équipes des personnels prestataires extérieurs, ou leur embauche ultérieure en tant que personnels permanents, mais bien l'impossibilité voire une négation de la possibilité d'évoluer pour les Collaborateurs en interne qu'engendre le recrutement systématique en externe pour les postes de responsables.

Nous vous prions, Messieurs, d'agréer l'expression de notre considération distinguée.

Alain BEC ( Délégué syndical central CFTC )